

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Communauté de Communes du Pays de la Zorn
43 route de Strasbourg
67270 HOCHFELDEN
Tél : 03 88 91 96 58
Courriel : direction@payszorn.com

Objet du marché :

Projet de Zone d'Activités intercommunale Ouest à Hochfelden - MANDAT D'AMENAGEMENT

Caractéristiques principales :

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn (CCPZ) a décidé d'engager l'aménagement d'une Zone d'Activité d'environ 6,25 hectares à la sortie Ouest de la Commune de Hochfelden en direction de Wilwisheim.

La CCPZ compétente dans le domaine du développement économique souhaite développer l'offre foncière et l'offre immobilière à vocation d'activités pour dynamiser le tissu économique local.

En effet, depuis de nombreuses années elle a mené une réflexion sur la situation économique des entreprises de son territoire. Elle souhaite pouvoir attirer de nouvelles entreprises et permettre à celles déjà implantées sur son ban intercommunal de pouvoir s'étendre.

C'est dans ce but qu'elle a confié au bureau d'études LOLLIER INGENIERIE en 2017 la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une zone d'activité à la sortie de Hochfelden (direction Wilwisheim).

Il convient maintenant de mettre en œuvre la réalisation de cette zone d'activité.

La CCPZ souhaite confier sur les plans technique, juridique, administratif et financier la réalisation de cette opération à un mandataire, en application de l'article L.300-3 du Code de l'Urbanisme.

Décomposition en lots :

Sans objet

Variantes - Tranches optionnelles :

Le présent marché ne comporte pas de tranche optionnelle. Aucune variante imposée n'est à chiffrer par les candidats. Les variantes libres sont interdites.

Durée du marché ou délai d'exécution :

L'achèvement de la mission est prévisionnellement fixé au mois de janvier 2024.

Modalités de paiement et de financement :

La rémunération du mandataire sera versée par Mandats administratifs dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le pouvoir adjudicateur de la facture correspondante émise par le titulaire.

L'opération est financée par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn au moyen de financement propre ou d'emprunt en attente de la vente des lots.

Présentation des candidatures et des offres :

Le dossier de consultation se compose :

- du règlement de consultation,
- de l'acte d'engagement,
- du cahier des charges et de ses annexes.

Les soumissionnaires auront à produire un dossier complet sous la forme d'une enveloppe unique, comprenant les pièces limitativement énumérées ci-après, datées et signées par eux :

Au titre de la candidature :

- La lettre de candidature DC1 ou équivalent,
- La déclaration sur imprimé DC2, ou équivalent ;
- Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- Les attestations d'assurances en cours de validité ;
- Une présentation des moyens généraux du candidat (moyens professionnels, techniques et financiers) ;
- Une liste des principales références.

Au titre de l'offre :

- Une note méthodologique répondant au Cahier des Charges du présent marché et ses annexes.
- L'acte d'engagement signé et daté et ses annexes : à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du contrat
- Le cahier des charges et ses annexes à accepter sans aucune modification ;
- La décomposition du prix global forfaitaire ;

Critères d'attribution :

Le jugement de l'offre économiquement la plus avantageuse sera établie en considérant les critères ci-après présentés avec leur pondération. En cas d'égalité, le premier critère sera prépondérant.

Critère de la valeur technique :	70 points
Critère du Prix : Honoraires prévisionnels phase par phase :	30 points

Type de procédure :

En application de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25/03/2016 pris en application de l'ordonnance du 23/07/2015, la présente consultation est une procédure adaptée ouverte de service.

Date limite de réception des offres :

Vendredi 21 décembre 2018, à 12 heures.

Renseignements complémentaires :

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis **par voie dématérialisée**. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://alsacemarchespublics.eu>

Les offres devront être rédigées en langue française.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg – 31 avenue de la Paix – BP 1038/F – 67070 STRASBOURG Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 – Fax : 03.88.36.44.66 – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : vendredi 30 novembre 2018